

L'ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ CIVILE

Prévenir les risques de la responsabilité civile

2 JOURS, 14 HEURES

ASSURANCE DOMMAGES

CODE : AAD07

Objectifs de la formation

- Couvrir ou mettre en cause efficacement la responsabilité civile d'un particulier lors d'un sinistre
- Couvrir le risque professionnel par un contrat adapté à son activité, éviter les écueils dans la gestion d'un sinistre engageant la responsabilité civile d'un professionnel et être plus efficace dans la résolution amiable

Animée par

- BARRIO Olivier
Formateur en assurances,

Public concernés

- Juriste ou collaborateur au sein d'un service d'assurance ; directeur de service en assurance ; responsable des contrats d'assurance de responsabilité civile

Dates

- Paris
21-22/11/2019

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Comprendre le contexte actuel de la responsabilité civile (RC)

- Un cadre amené à évoluer, avec l'avant-projet de loi sur la réforme de la responsabilité civile
- Comment vous préparer à cette réforme

Maîtriser les fondamentaux de l'assurance de responsabilité civile

- Distinction entre les assurances de dommages et l'assurance de responsabilité civile
- L'objet d'un contrat d'assurance de responsabilité civile, une couverture financière consécutive à un sinistre
- Focus sur les assurances de responsabilité civile obligatoires et objectifs poursuivis, l'assurance automobile, les assurances visant les professionnels
- Application de l'assurance de responsabilité civile dans le temps, les « bases » fait dommageable et réclamation, application de la loi de sécurité financière de 2003
- Cas pratique Manipulation de contrats

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Modalités pédagogiques

- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants.
- Les formations se déroulent en présentiel ou en classe virtuelle avec un équilibre théorie / pratique. Chaque fois que cela est pertinent des études de cas et des mises en pratique ou en situation sont proposées aux stagiaires.
- Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics.
- Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session.
- Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation.
- Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

Tarifs

- Tarif général _____ 1595,00 €HT

CAS PRATIQUE Cerner les différents régimes de responsabilité civile

- La responsabilité civile délictuelle, le fait juridique
- Les régimes de responsabilité délictuels spéciaux, focus sur la Loi Badinter
- La responsabilité civile contractuelle, distinction des obligations de moyens et de résultats
- Quiz

Cerner les différents régimes de responsabilité civile

- La responsabilité civile délictuelle, le fait juridique.
- Les régimes de responsabilité délictuels spéciaux, focus sur la Loi Badinter.
- La responsabilité civile contractuelle, distinction des obligations de moyens et de résultats.
- Focus sur la responsabilité civile locative, quelle assurance pour le propriétaire, pour le locataire, les changements introduits par la Loi Alur
- Quiz

Comment assurer la responsabilité civile d'un particulier

- Qui est assuré et pour quelles fautes
- Points de vigilance quant au contrat : exclusions de garantie, contractuelles et d'ordre public, notion de tiers, limites financières du contrat
- Cas pratiques : manipulation de contrats RC particuliers, quizz

assurer la responsabilité civile des professionnels

- Classification des entreprises et formules d'assurance
- La responsabilité civile pendant l'exploitation de l'entreprise et durant l'exercice de son activité principale
- La garantie responsabilité civile après livraison, après travaux, produits finis
- Les assurances de responsabilité professionnelle, la couverture de dommages immatériels
- Fondamentaux de la couverture des risques professionnels : la non reprise de la prestation, les "dommages immatériels consécutifs et non consécutifs à un sinistre"

Cas pratique Étude de jurisprudence, manipulation de contrats RC Pro